

L'art de gérer sagement sa vie spirituelle¹

Pourquoi, en juin 1656, Louise de Marillac interroge-t-elle Barbe Angiboust sur la vie spirituelle de sa petite communauté ? Barbe est dans la Compagnie depuis de longues années, elle y est entrée en juillet 1634. Louise de Marillac la connaît bien et a grande confiance en elle. C'est la première fois qu'elle l'interroge d'une façon aussi directe.

Pour comprendre cette demande, il faut lire la lettre envoyée par le même courrier à Laurence Dubois, sa compagne à Bernay. Il y a eu entre les deux Sœurs une discussion probablement assez rude sur la fidélité aux Règles. Laurence, encore jeune, se rapporte à la lettre, et Barbe semble plutôt respecter l'esprit. Les arguments avancés par Barbe n'ont pas convaincu Laurence. Celle-ci a donc écrit ses inquiétudes à Louise de Marillac. Voici sa réponse :

« J'ai reçu au moins deux lettres de votre part, dont je vous remercie de tout mon cœur. Je ne me souviens présentement que de ce que vous me mandez par la dernière qui m'a fort consolée, voyant votre fermeté pour l'exactitude des règles. Je crois la même disposition en notre chère Barbe.

C'est pourquoi, ma chère Sœur, je vous supplie, si quelquefois vous n'êtes pas si ponctuelle soit à toutes les heures, soit même dans un besoin qu'il vous faille laisser quelqu'un des exercices, vous devez croire que, quand c'est par son ordre, elle en est la plus fâchée, quoiqu'elle voie bien que c'est quitter Dieu pour Dieu quand on laisse quelqu'un de ses exercices pour le service des Pauvres. »²

Le "quitter Dieu pour Dieu" n'est pas évident pour Laurence qui souhaite avoir des temps de prière réguliers et dans le calme. C'est pour elle essentiel pour sa fidélité à Dieu. Louise sait que Barbe a bien assimilé les enseignements des Fondateurs sur ce point. Le 30 mai 1647 entre autres - car ce point est souvent repris - Monsieur Vincent avait précisé ce que voulait dire « Quitter Dieu pour Dieu: »

Si, quand vous serez de retour, votre commodité vous permet de faire quelque peu d'oraison ou de lecture spirituelle, à la bonne heure ! Mais il ne vous faut point inquiéter, ni croire avoir manqué, quand vous la perdrez ; car on ne la perd pas quand on la quitte pour un sujet légitime. Et s'il y a un sujet légitime, mes chères filles, c'est le service du prochain.

Ce n'est point quitter Dieu, que quitter Dieu pour Dieu, c'est-à-dire une œuvre de Dieu pour en faire une autre, ou de plus grande obligation, ou de plus grand mérite. Vous quittez l'oraison ou la lecture, ou vous perdez le silence pour assister un pauvre, oh ! sachez, mes filles, que faire tout cela, c'est le servir. Quelle consolation a une bonne Fille de la Charité de penser : " Je vais assister mes pauvres malades, mais Dieu agréera cela au lieu de l'oraison que je devrais faire à présent ", et de s'en aller gaiement où Dieu l'appelle ! »³

La réponse de Louise de Marillac insiste, non pas la fidélité à la lettre du règlement, mais sur ce qui lui paraît le plus important pour de la vie spirituelle, sur la manière d'organiser la vie spirituelle de la communauté en tenant compte des besoins des pauvres. Louise fait appel à la responsabilité de chacune pour trouver le temps de faire, au moment adéquat, ce qui apparaît prioritaire dans leur vie

Mais pourquoi les points soulignés à Barbe sont-ils répétition d'oraison, conférence du vendredi, communication de ce qui a été fait dans la journée ? Et à Laurence, Louise parle aussi de la répétition d'oraison et de la conférence du vendredi.

¹ Retraite à Fain-les-Moutiers, mai 2003

² Louise de Marillac à Laurence Dubois - 20 juin 1656 – Ecrits 508

³ Conférence du 30 mai 1647 – Conf. 213

Ces précisions pour la vie spirituelle ont-elles vraiment un intérêt aujourd'hui ? Faut-il vraiment parler de cela, n'est-ce pas un peu dépassé ? Quelles étaient donc les motivations profondes de ces Exercices, comme nous les avons appelés dans nos jeunes années de communauté ?

Répétition d'oraison, conférence du vendredi, partage de l'agir quotidien, ces trois points reposent sur la rencontre et le dialogue entre Sœurs. Ils embrassent l'essentiel de la vie de la Fille de la Charité : la relation avec Dieu, la relation avec les pauvres. Louise met très fortement l'accent sur la relation entre les Sœurs. C'est, dit-elle à Laurence, le moyen le « *plus propre pour nous rendre fidèles à Dieu et pour nous tenir cordialement unies en son très saint amour.* ».

Et à Barbe, elle souligne que dans ce dialogue, les Sœurs découvriront « *les consolations que Notre Seigneur promet à ceux qui sont assemblés en son nom, d'être au milieu d'eux* ».

La Répétition d'Oraison

Elle est mentionnée dans le tout premier règlement. Louise écrit dans l'Ordre du jour, rédigé dès la fondation de la Compagnie :

*« S'habillent, font leur lit, et se rendent au lieu pour faire l'oraison à six heures. [...] Rendent compte de l'oraison et se remettent en mémoire le principal de leurs résolutions, pour les pratiquer la journée. »*⁴

Et Vincent de Paul qui commente ce premier règlement dans la Conférence du 31 juillet 1634, explique :

« Soyez soigneuses de rendre compte de votre oraison le plus tôt que vous pourrez l'avoir faite. Vous ne sauriez croire combien cela vous sera utile. Dites-vous les unes aux autres tout simplement les pensées que Dieu vous aura données. »

Pour les Fondateurs, ce qu'ils appellent "répétition d'oraison" est une véritable entraide spirituelle, en acceptant de partager simplement les pensées, c'est-à-dire les réflexions, les lumières et pourquoi pas les interrogations faites au cours de l'oraison.

Bien souvent, nous n'osons pas ou nous ne voulons pas nous exprimer, et nous affirmons : "ce que je vis avec Dieu m'est personnel, cela ne regarde que moi, je n'ai pas à en parler." Il est bon, alors de nous interroger sur notre vie de Fille de la Charité ! Si Dieu nous a appelées et réunies dans notre communauté, c'est pour témoigner de son Amour, pour Le révéler autour de nous. Pourquoi ne pas parler entre nous de ce qui est la Vie de notre vie ? C'est le but de cette répétition d'oraison.

Pour se bien préparer à l'accueil d'une compagne, les deux Sœurs d'Hennebont sont invitées à réfléchir sur le nombre trois qu'elles vont être. Et pour les aider dans leur réflexion, Louise de Marillac les invite tout simplement à échanger sur le mystère de la Trinité

*« Au nom de Dieu je vous prie, en votre première Conférence de vous entretenir sur le nombre de trois que vous serez ensemble et que vous devez honorer par ce nombre la très sainte Trinité, mais en quoi particulièrement ? C'est en la grande union qui doit être entre vous, la déférence à vos sentiments pour essayer de ne vous point contredire, mais acquiescer le plus que vous pouvez à vos petits avis les unes aux autres. »*⁵

Comme les Sœurs d'Hennebont, ne craignons pas de partager simplement sur notre Foi. Ne cherchons pas à éblouir les autres par notre savoir, nos belles pensées. Osons nous entraider à approfondir notre relation à Jésus Christ, nous pourrions mieux le faire connaître aux multiples personnes que nous rencontrons.

Louise sait que, lorsque ce partage sur la relation en Jésus Christ contemplé dans l'oraison, existe dans les communautés, ces communautés vont bien. C'est ainsi qu'elle se réjouit à la lecture de la lettre de Nicole Haran, sœur servante de Nantes, communauté qui a vécu bien des difficultés. :

⁴ Ordre de la journée – Ecrits 722

⁵ Louise de Marillac à Anne Hardemont – mai 1651 – Ecrits 351

« Vous m'avez fait grand plaisir de me rendre le petit compte que vous m'avez rendu de votre oraison. »⁶

Peut-être faut-il se débarrasser des mauvais souvenirs (s'ils existent), et aussi se méfier de l'individualisme ambiant qui nous influence. N'oublions pas que nous sommes assemblées " *au nom du Seigneur*"

Ne compliquons pas les choses. Peu importe le nom donné à l'échange (partage d'oraison, partage d'Évangile, partage de foi, etc.). Ce qui compte n'est ni le lieu, ni le temps, mais que le dialogue existe en profondeur, que nous osions entre nous dire qui est Jésus Christ dans notre vie

La Conférence du vendredi

Sans doute avons-nous gardé aussi de mauvais souvenirs de cette conférence du vendredi, des accusations passe-partout, de la charité spirituelle obligatoire, parfois dure, pouvant aller jusqu'à des règlements de compte.

Pour Louise de Marillac, cet « exercice » a pour but de fortifier l'union communautaire

« La vie que volontairement nous entreprenons, se doit exercer dans cette grande union des cœurs qui nous empêche de s'indigner des actions des autres, et nous donne un support et douceur cordiale pour nos prochains : à quoi pourront servir nos entretiens familiers que nous avons proposé de faire les vendredis »⁷

Osons regarder cette "Conférence du Vendredi" sous son vrai jour : un entretien familial pour rétablir l'union. Là encore, peu importe la forme, le lieu, la manière de s'exprimer : ce qui compte c'est de ne pas rester sur un conflit, une rancœur. Acceptons de nous expliquer, la parole, même si elle est difficile à dire ou à entendre, vaut toujours mieux qu'un silence pesant !

Le mot "réconciliation" revient souvent dans les lettres de Louise de Marillac, les Conférences de Vincent de Paul. Louise a fortement recommandé à Barbe et Louise Ganset, les deux Sœurs de Richelieu, de faire cette démarche pour ramener la paix entre elles. Dans sa lettre à Laurence, Louise insiste sur cette disposition à avoir :

« Dès que nous nous apercevons que nous avons mécontenté, ou que nous mécontentons une de nos Sœurs, ou plusieurs, nous mettre aussitôt à genoux pour leur demander pardon... Oh ! quelle pratique ! je vous la recommande, pour l'amour de Notre Seigneur. »

Le pardon reçu ou donné doit toujours être une marque de confiance en l'autre, ne l'enfermant pas dans sa faute, dans son manquement.

Il ne peut pas provenir d'une fausse indulgence, mettant en avant des excuses comme : "ce n'est pas de sa faute, il ou elle ne comprend pas, c'est une petite erreur humaine". Ne serait-ce pas alors amoindrir, infantiliser celui ou celle qui est en face de moi, incapable de juger ses propres actes. Pardonner, c'est reconnaître la liberté de tout être avec la possibilité de se tromper, de faire le mal.

Le pardon, n'est pas non plus amnésie, mais un don fait à l'autre pour un meilleur avenir. C'est ce que dit Xavier Thevenot à propos du pardon de Dieu :

« Etre pardonné, c'est faire la découverte proprement bouleversante qu'à l'instant même où la prise de conscience du péché invite à ne plus croire en soi-même, Dieu, lui, a toujours foi en un avenir nouveau du pécheur. »⁸

Pardoner et recevoir le pardon, c'est, de part et d'autre, expérimenter l'humilité.

Les entretiens familiers dont parle Louise de Marillac peuvent prendre des formes diverses selon le contexte de chaque communauté. L'important est de faire le point sur sa vie, son comportement, de savoir humblement reconnaître ses erreurs, ses fautes.

⁶ Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 13 juillet 1658 - Ecrits 598

⁷ Sur la conduite de la divine Providence – Ecrits 761

⁸ Thevenot Xavier – Souffrance, bonheur, éthique – Savaltor 1992 – page102

Les différentes lettres aux communautés permettent de découvrir que, bien avant la mise en valeur de la Révision de vie, avec ses trois points : voir, juger, agir, Louise de Marillac propose aux Sœurs cette démarche de relecture de leur vie, le plus souvent à partir d'un événement qui divise les Sœurs. Deux exemples, parmi d'autres.

A Nantes, la division entre les Sœurs est si flagrante que Louise a reçu des lettres des Sœurs, du prêtre accompagnateur. Elle envoie une très longue lettre à la communauté, les invitant à réfléchir ensemble.

Le fait est là : il faut le regarder en face :

« D'où peut venir les petits troubles qui paraissent en votre compagnie et comment s'est pu introduire la zizanie qui semble vouloir offusquer le bon grain. »⁹

Et tout au long de la lettre, Louise guide la réflexion. Elle oriente vers la recherche des causes de cette division : l'amour désordonné de soi-même provoquant la critique des autres et le refus d'écouter les conseils donnés :

« Nous trouverons que ce n'est que cet amour de nous-mêmes qui est notre plus grand ennemi, et qui est cause que nous trouvons à redire aux autres, que nous désirons tant être satisfaites en toutes choses. »¹⁰

Il semble que tous les avertissements que Dieu nous a fait donner n'aient point eu d'autres effets que de battre l'air »

Puis elle demande aux Sœurs de vérifier si leur comportement est en concordance avec la vocation qu'elles ont reçue de Dieu. Les termes son un peu vifs, mais les Sœurs ont sans doute besoin d'être réveillées :

« Que vous êtes heureuse [...] d'être employées pour le service de Dieu et des pauvres [...] Et rien ne vous manque et il semble que vous n'êtes pas contentes, et qu'au contraire que vous ne serviez des moyens que Dieu vous donne de vous perfectionner, que vous les dédaignez. »¹¹

Alors Louise propose des résolutions concrètes : relire le règlement et accepter les conseils donnés :

« Faites ainsi: estimez et lisez avec affection vos règlements et instructions, avec désir de les mettre en pratique, et y travailler à bon escient pour l'amour de Dieu et surtout servez-vous des avertissements que Dieu vous donne, peut-être pour derniers, de ce qu'il demande de vous. »¹²

A l'hôpital d'Angers, des Dames de la Charité viennent régulièrement visiter les malades et leur servir une collation. Mais les Sœurs doivent préparer cette collation et accompagner ces Dames près des malades. Tout cela est vécu comme une perte de temps pour leur propre service. Et certaines Sœurs voudraient supprimer ces visites !

Louise expose le problème avec ses deux aspects : les réactions des Dames, les réactions des Sœurs

« Il y a déjà longtemps que j'ai eu quelqu'avertissement que ... les dames qui vont à la visite souhaitent bien que l'on leur fasse quelqu'accueil Il est vrai que vos autres occupations pour le service des malades vous emportent tout le temps »¹³

Et Louise invite à rechercher les raisons de ce petit conflit :

- serait-ce un manque d'humilité ? ce que les Sœurs font vaut mieux que ce que font les Dames !
- serait-ce un manque d'union entre les Sœurs entraînant un manque d'organisation ? chacune veut gérer son service sans être contraindre par autre chose !

Louise propose une résolution concrète. Que la Sœur Servante organise un planning, chacune son tour :

⁹ Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 8 mai 1647 – Ecrits 195

¹⁰ Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 8 mai 1647 – Ecrits 195

¹¹ Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 8 mai 1647 – Ecrits 195

¹² Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 8 mai 1647 – Ecrits 195

¹³ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 17 février 1652 – Ecrits 389

« Quand les dames viennent, vous pouvez donner charge à une Sœur, tantôt l'une, tantôt l'autre de les contenter le mieux qu'elle pourra... Une bonne intelligence entre vous toutes, accommodera tout. »¹⁴

Ces entretiens familiers, quelle que soit la manière de les vivre, ne sont-ils pas comme le souligne le document « Repartir du Christ » le moyen de :

« reprendre avec vigueur le chemin de conversion et de renouveau ».¹⁵

Communication de ce que l'on fait

Que de lettres où Louise de Marillac parle de cette communication entre les Sœurs. Cela ne devait pas être toujours évident vu son insistance auprès de nombreuses communautés.

En 1653, elle souligne aux deux Sœurs de l'hôpital de Varize (près de Châteaudun) l'importance de parler ensemble de leur vie :

« Je m'assure que vous avez entre vous deux, une mutuelle charité; que votre plus cher entretien, après celui que vous devez aux pauvres, est de vous deux, tant pour parler de Dieu que de ce qui se pratique en la Compagnie en laquelle Dieu vous a appelées. »¹⁶

Et aux deux Sœurs de Bernay, elle écrit en 1655

« Je vous vois toutes deux ce me semble dans une grande paix, et dans le désir de vous exciter l'une l'autre à l'union et cordialité qui consiste à se communiquer l'une à l'autre, s'entre disant ce que vous avez fait étant séparées; se disant aussi l'une à l'autre où vous allez quand vous sortez. »¹⁷

De très nombreux obstacles peuvent exister, qui parfois sont exagérés. En s'y arrêtant trop, ils prennent de plus en plus d'ampleur. Laurence Dubois se trouve devant une Sœur Servante qui parfois est si triste qu'elle n'ose parler. Que faire ? Écoutons les conseils de Louise :

« Dans vos petits exercices: si l'une est triste, qu'elle se surmonte pour se recréer avec sa sœur, et que celle qui est joyeuse se modère pour s'accommoder à l'humeur de l'autre pour, petit à petit, la tirer de sa mélancolie et pour l'amour de Notre Seigneur... »¹⁸

Louise connaît bien la nature humaine qui a besoin de parler, d'échanger. Si cela ne peut se faire en communauté, on ira chercher ailleurs. Elle explique à Laurence :

« Que vous n'écoutez pas la tentation qui vous pourrait donner le désir d'aller ailleurs chercher satisfaction et à décharger son pauvre cœur, ce qui serait une ruine totale de la sainte amitié que deux Sœurs doivent avoir ensemble dont je supplie Notre Seigneur vous préserver par son saint amour. »¹⁹

L'une des Instructions de Louise de Marillac aux Sœurs est sur le temps de la récréation, ce temps où les unes et les autres se retrouvent après leur service. Louise insiste sur l'importance de communiquer ensemble, et de ne pas s'enfermer dans le silence.

« Il faut regarder le temps de la récréation, comme permis de la bonté de Dieu pour s'unir par le moyen d'une communication toute sincère de pensées, paroles et actions; et cela pour honorer la véritable unité en la distinction des trois Personnes de la Sainte Trinité, et l'union admirable des bienheureux dans le ciel. »²⁰

Puis elle développe sa pensée sur la manière de parler et d'écouter

« La conversation dans le temps de la récréation, doit être véritablement gaie et cordiale, recevant l'entretien indifféremment des personnes qui nous agrément comme de celles qui nous

¹⁴ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 17 février 1652 – Ecrits 389

¹⁵ Repartir du Christ – n° 21

¹⁶ Louise de Marillac à Andrée et Françoise à Varize – 23 juin 1653 – Ecrits 421

¹⁷ Louise de Marillac à Laurence Dubois – 19 février 1655 – Ecrits 462

¹⁸ Louise de Marillac à Laurence Dubois – 19 février 1655 – Ecrits 462

¹⁹ Louise de Marillac à Laurence Dubois – 19 février 1655 – Ecrits 462

²⁰ Sur la récréation – Ecrits 794

agrément le moins, répondant gracieusement, sans contention, et sans jamais rien prendre de mauvaise part, se souvenant de la douceur de Jésus-Christ dans le blâme que souvent il a reçu de ses saintes paroles et actions. »²¹

S'il ne faut jamais se moquer des autres, de leurs travers, sachons pour soi-même accepter l'humour et pourquoi pas une petite "mise en boîte"

« Ne vous raillez pas de celles qui disent moins bien; si ce n'était que vous fussiez assurées qu'elles ne le trouveraient pas mauvais, et que votre cœur n'eût aucun sentiment contre la charité. Si vous donnez sujet de récréation aux autres, vous devez le prendre en bonne part, considérant toutes vos Sœurs comme meilleures que vous, partant, plus aimées de Dieu, et vous estimant bienheureuses de les servir. »²²

La communication demandée par Louise de Marillac, si elle est tout d'abord une information mutuelle, est aussi une recherche ensemble de ce que Dieu nous dit à travers ses divers événements vécus. Louise est très précise dans ses recommandations aux deux Sœurs envoyées à Montreuil sur Mer :

« La grande union qui doit être entre vous, sera maintenue par le support que vous aurez des petits défauts l'une de l'autre, et par le compte que vous vous rendrez de ce que vous aurez fait le jour, et où vous allez ou aurez été.

Et quand il s'agira de quelque difficulté en vos exercices, comme celle qui va aux malades lui survenant quelque doute, ainsi à celle employée aux enfants, vous en communiquerez ensemble. »²³

Parlons-nous entre nous et sur quoi échangeons-nous ? Savons-nous dire ce que nous avons vécu au cours de la journée et surtout savons-nous écouter l'autre lorsqu'elle dit ses rencontres, son travail. Que de silences imposés parce que personne n'écoute, mais aussi attention à celle qui accapare la parole, sans laisser les autres placer un mot.

Parfois certaines Sœurs se réfugient dans la silence, prétextant le secret professionnel, face aux malades qu'elles soignent, face aux familles qu'elles rencontrent, face au respect dû aux enfants de l'école ou du catéchisme. Nous savons toutes qu'il est possible de parler sans révéler l'intimité des personnes. Mais quand on ne veut rien dire, on trouve toujours des raisons valables pour se maintenir dans le silence. Et que dire aujourd'hui de la télé : elle peut être source d'échanges, mais aussi bloquer toute parole si elle est ouverte sans arrêt.

En insistant sur ces trois points qui invitent les Sœurs à la rencontre, au partage, Louise de Marillac rejoint la pensée de l'Eglise d'aujourd'hui. Le document « Repartir du Christ » fait une large place à "la spiritualité de communion" qu'il définit ainsi :

« Une spiritualité de la communion, cela veut dire la capacité d'être attentif, dans l'unité profonde du Corps mystique, à son frère dans la foi, le considérant donc comme l'un des nôtres. »

Puis le document explicite comment peut se traduire concrètement cette spiritualité de communion.

« De ce principe dérivent avec une logique implacable plusieurs conséquences de la façon de sentir et d'agir:

*partager les joies et les souffrances des frères;
deviner leurs désirs et prendre soin de leurs besoins;
leur offrir une amitié véritable et profonde.*

La spiritualité de la communion est également la capacité de voir surtout ce qu'il y a de positif dans l'autre, pour l'accueillir et le valoriser comme un don de Dieu; c'est savoir donner une place à son frère, en portant ensemble les fardeaux les uns des autres. »²⁴

²¹ Sur la récréation – Ecrits 795

²² Sur la récréation – Ecrits 795

²³ Instructions pour les Sœurs de Montreuil sur Mer – Ecrits 765

Il est demandé aux communautés de vie consacrée de développer cette spiritualité de communion, tout d'abord à l'intérieur d'elles-mêmes pour le faire ensuite dans la communauté ecclésiale et dans le monde. Et le document ajoute :

*« Il s'agit d'une tâche qui demande des personnes spirituelles intérieurement forgées par le Dieu de la communion pleine d'amour et de miséricorde, et des communautés mûres où la spiritualité de communion est la règle de vie. »*²⁵

N'est-ce pas ce que Louise de Marillac demande aux Sœurs en souhaitant des partages et des échanges à tous niveaux, en toute vérité et fraternité. Le langage diffère, mais la réalité est toujours la même. Ne nous enfermons pas dans des temps, des lieux, des formes, mais vivons sereinement ce dialogue ouvert sur l'avenir.

²⁴ Repartir du Christ n° 29

²⁵ Repartir du Christ n° 28